

Guide « Connaissance des coûts des activités des établissements d'enseignement supérieur et de recherche »

Version V0



www.enseignementsup-recherche.gouv.fr



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

Avertissement

Le guide connaissance des coûts des activités des établissements d'enseignement supérieur et de recherche a pour ambition de présenter les objectifs, les grands principes directeurs et les choix méthodologiques qui ont été retenus.

Ce document n'est pas un mode opératoire décrivant la mise en œuvre de la connaissance des coûts au sein des établissements, qui est propre à chaque organisation, à sa culture et à ses systèmes d'information.



Gouvernance

■ Une gouvernance avec les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche

Ce guide est le résultat des réflexions, analyses, échanges et propositions menés au sein de deux groupes de travail réunis au cours de 17 journées durant l'année 2014.

Les participants aux groupes de travail, enseignants chercheurs et gestionnaires (cf. liste nominative en annexe 1), provenaient d'établissements et des services et directions centrales du ministère.

Une équipe projet, constituée du chef de projet DGESIP mission expertise conseil, d'une puis d'un consultant interne du secrétariat général et du directeur du pilotage et de l'évaluation de l'université d'Angers, ont piloté ces groupes de travail.

Un comité de suivi regroupant les différentes parties prenantes représentatives de la diversité de la communauté universitaire (cf. liste en annexe 2) a émis des avis et recommandations sur les productions des groupes de travail.

Un comité de pilotage, instance institutionnelle de décision associant les principaux décisionnaires du ministère et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (Cabinet, DGESIP, DGRI, DAF, conférence des présidents d'université (CPU) et conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI)) a validé l'ensemble des travaux.



Sommaire

- 1 - Objectifs de la connaissance des coûts des activités p. 5
 - 2 - Grands principes guidant la connaissance des coûts des activités p. 7
 - 3 - Périmètre des charges et des produits p. 18
 - 4 - Traitement des charges de personnel p. 20
 - 5 - La formation p. 25
 - 6 - La recherche p. 27
 - 7 - Le soutien p. 31
 - 8 - Le support p. 39
 - 9 - Les revenus des activités p. 46
 - 10 - Les résultats des activités p. 48
- Remerciements p. 51
- Annexes p. 54



1 - Objectifs de la connaissance des coûts des activités

■ Un outil au service du pilotage des établissements

Le guide doit permettre aux établissements d'évaluer les coûts de leurs activités en appliquant des règles communes et homogènes.

La connaissance des coûts des activités concourt à :

- orienter la décision et l'action (établissements pilotes de leur stratégie et de leur gestion), à les aider dans leur argumentation interne pour objectiver les situations au sein des établissements et des sites ;
- améliorer les conditions de tarification de la formation continue et des plateformes technologiques ;
- produire des éléments de comparaison en termes de coûts selon les typologies d'établissements ;
- envisager de nouvelles organisations et répartitions (fonctions formation, recherche, support et soutien...) en favorisant l'optimisation des coûts ;
- sécuriser la soutenabilité de l'offre de formation en rapport avec la réforme de l'accréditation ;
- clarifier les frais de gestion et de structure des activités de recherche.



1 - Objectifs de la connaissance des coûts des activités

■ Un outil d'orientation et d'aide à la décision pour les parties prenantes

Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ne dispose pas aujourd'hui d'éléments précis des coûts réels des activités des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Le ministère a besoin d'un dispositif de connaissance des coûts des activités pour étayer ses discussions avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Il s'agit plus largement de réguler le système d'enseignement supérieur et de recherche. Ainsi, la connaissance des coûts des activités peut contribuer à :

- éclairer les paramétrages du système d'allocation des moyens à enveloppe budgétaire fixée, sans s'orienter vers une tarification à l'activité ;
- favoriser le développement des ressources propres (formation continue, apprentissage, prestations...) ;
- faciliter l'appréciation de la soutenabilité de l'offre de formation (cf. volet financier 4 du cahier des charges de l'accréditation) ;
- progresser sur la question des frais de structure environnant l'activité des laboratoires (coûts d'hébergement des UMR) ;
- enrichir les données statistiques des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche souhaite également répondre aux attentes constantes et légitimes du Parlement et de la Cour des comptes quant à l'utilisation des deniers publics.

2 - Grands principes guidant la connaissance des coûts des activités

■ Une méthodologie de la connaissance des coûts des activités pour les établissements français d'enseignement supérieur et de recherche

La méthodologie s'applique :

- aux universités avec l'ensemble de leurs composantes (santé, IUT, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, IAE, instituts d'études politiques, ESPE...);
- aux écoles publiques d'ingénieurs ;
- aux instituts d'études politiques ;
- aux écoles normales supérieures ;
- à la recherche mixte (prise en compte des apports des organismes de recherche dans les UMR) ;
- aux sociétés d'accélération du transfert de technologies (SATT), prises de participation dans des filiales ;
- Aux regroupements (COMUE, associations, établissements fusionnés), services interuniversitaires.



2 - Grands principes guidant la connaissance des coûts des activités

■ Une méthodologie de la connaissance des coûts des activités en coûts complets

La méthodologie retenue consiste à déterminer le coût complet des principales activités communes à tous les établissements.

Avec la passage aux responsabilités et compétences élargies, les établissements cherchent davantage à optimiser leur offre de formation et de prestation, en adaptant les coûts qu'ils engagent à la valeur que représente leur offre pour les étudiants et pour les apporteurs de ressources propres.

Dans cette perspective, il est nécessaire d'identifier l'ensemble des coûts provoqués directement et indirectement par les activités et de mettre en évidence les facteurs qui les déterminent. L'enjeu est bien la meilleure connaissance possible de coûts complets des activités.

Il en est de même concernant l'identification des revenus dégagés par les activités qui sont à rapprocher de leurs coûts afin de mesurer des résultats d'activité.

Le choix d'une identification des coûts par activité permet d'appliquer le dispositif à l'ensemble des établissements, indépendamment de leurs structures (composantes, laboratoires de recherche, services communs...), et d'obtenir des données de coûts comparables entre établissements.

La comptabilité générale de l'établissement et les fichiers de paie sont les principales sources de données mobilisées par la connaissance des coûts des activités.

Activités dont il est souhaitable de connaître les coûts et les revenus

Formation

- Formation accréditée
- Formations hors champ de l'accréditation

Recherche

- Formation doctorale
- Activités de recherche
- Création et exploitation de plateformes scientifiques et technologiques

Coûts
provoqués
directement
par les
activités de
formation
et de
recherche

Déversement des coûts de soutien et de support sur la formation et la recherche

Soutien

- Documentation
- Appui à la formation
- Valorisation et appui à la recherche
- Vie étudiante
- Hébergement et restauration des étudiants (hors CROUS)

Support

- Gouvernance, pilotage, gestion
- Patrimoine immobilier
- Systèmes d'information et numérique

Coûts
provoqués
indirectement
par les
activités de
formation et
de recherche

2 - Grands principes guidant la connaissance des coûts des activités

■ Une imputation des coûts de soutien et de support sur les coûts de formation et de recherche

Pour obtenir des coûts complets des activités de formation et de recherche, les coûts des activités de soutien et de support leurs sont imputés.

Ces imputations sont réalisées à partir d'une traçabilité effective des coûts de soutien et de support ou sinon à partir de clés de répartition.

Après imputation, les coûts complets de formation et de recherche peuvent être consolidés pour produire des coûts totaux par étudiant selon les domaines disciplinaires.



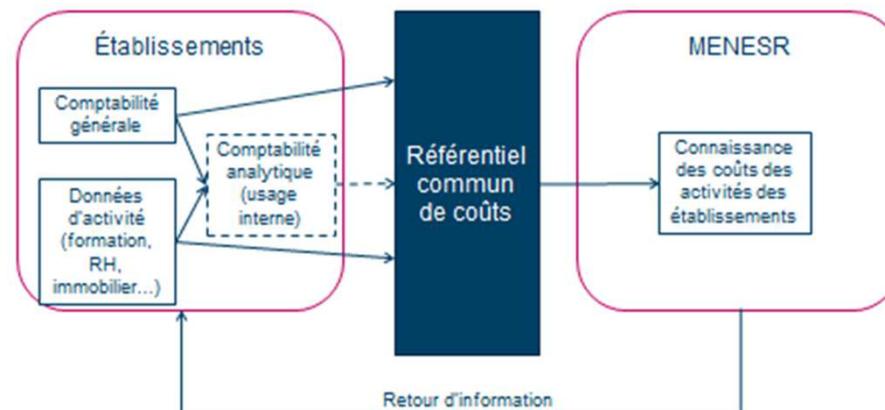
2 - Grands principes guidant la connaissance des coûts des activités

La connaissance des coûts des activités complète la comptabilité analytique des établissements

La connaissance des coûts des activités vise à obtenir les coûts des grandes activités « macro » communes à l'ensemble des établissements selon une méthodologie homogène.

Elle se distingue de la comptabilité analytique qui est un dispositif propre à chaque établissement, façonné à son organisation et qui répond à des attentes spécifiques liées à la stratégie de l'établissement, avec une vision des coûts plus « micro ».

La connaissance des coûts des activités complète la comptabilité analytique. Elle se rapproche du contrôle de gestion, avec la mesure des revenus, des indicateurs physiques d'activité (effectifs, charges d'enseignement, surfaces...). Elle peut pour cela utiliser les données de la comptabilité analytique.



2 - Grands principes guidant la connaissance des coûts des activités

■ Une entrée selon les domaines disciplinaires

Le référentiel de connaissance des coûts des activités de formation et de recherche repose sur des domaines disciplinaires issus des nomenclatures européenne de recherche (European Research Council) et de l'agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AÉRES).

Quatre grands regroupements disciplinaires, déclinés en dix sept domaines disciplinaires, sont identifiés :

- sciences du vivant (biologie, santé, agronomie écologie environnement, STAPS) ;
- sciences de la matière, de la terre et de l'univers (sciences de la terre et de l'univers, physique chimie) ;
- mathématiques, sciences et technologie de l'information et de la communication, ingénierie et systèmes ;
- sciences humaines et sociales (normes institutions, comportements sociaux, marchés et organisations, sociétés dans le temps et dans l'espace, esprit humain langage éducation, lettres et langues, textes, arts et cultures).



2 - Grands principes guidant la connaissance des coûts des activités

Des rattachements ou des éclatements de domaines disciplinaires ont parfois été effectués pour tenir compte des spécificités des coûts de formation et de recherche.

Les domaines disciplinaires retenus sont les mêmes pour la formation et la recherche afin de favoriser les analyses transversales de coûts et de faciliter la répartition de la masse salariale. Cela permet également d'avoir des coûts complets formation recherche pour les différents domaine disciplinaires.

Ils permettent également d'assurer le lien avec les domaines de l'accréditation (ALL, DEG, SHS et STS).

Un tableau de correspondance avec les mentions de diplôme est proposé (cf. annexe 3 - Tableau des mentions de diplômes ventilées selon le référentiel des coûts).



Les domaines disciplinaires

SCIENCES DU VIVANT <i>4 domaines = 9 domaines ERC = 2 domaines AERES</i>	SCIENCES DE LA MATIERE, DE LA TERRE ET DE L'UNIVERS <i>2 domaines = 6 domaines ERC = 3 domaines AERES</i>	MATHEMATIQUES, SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION, INGENIERIE ET SYSTEMES <i>3 domaines = 4 domaines ERC = 3 domaines AERES</i>	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES <i>8 domaines = 6 domaines ERC = 6 domaines AERES</i>	
LS1 à LS6 Biologie	PE9 PE10 Sciences de la terre et de l'univers	PE1 Mathématiques	SH1_1 Normes, institutions	DEG
LS7 Santé	PE2 PE3 PE4 PE5 Physique Chimie	PE7 PE8 Ingénierie et systèmes	SH1_2 Comportements sociaux	SHS
LS8 à LS9 Agronomie, écologie, environnement		PE6 Sciences et technologies de l'information et de la communication	SH2 Marchés et organisations	DEG
STAPS Sciences et techniques des activités physiques et sportives			Sociétés dans le temps et dans l'espace SH3 Espace, environnement et sociétés SH6 Mondes anciens et contemporains	SHS
			SH4 Esprit humain, langage, éducation	SHS
			SH5_1 Lettres et langues	ALL
			SH5_2 Textes	SHS
			SH5_3 Arts et cultures	ALL

STS



2 - Grands principes guidant la connaissance des coûts des activités

■ Une entrée selon les niveaux de formation

Le référentiel de connaissance des coûts de l'activité formation se prolonge jusqu'aux niveaux de formation.

Pour la formation accréditée

- DUT
- Licence
- Licence professionnelle
- Master
- Master MEEF
- Diplôme d'ingénieur
- Autres diplômes accrédités

Pour la formation hors champ de l'accréditation

- Diplôme d'université
- Autres formations

Pour le domaine disciplinaire santé

- PACES
- Médecine
- Maïeutique
- Odontologie
- Paramédical
- Pharmacie
- Autres diplômes



Le référentiel coûts des activités

FORMATION

Activité	REGROUPEMENT DISCIPLINAIRE	Domaine disciplinaire	Niveau de formation
Formation accréditée	SCIENCES DU VIVANT	Biologie [LS1 à LS6]	DUT
			Licence
			Licence pro
			Master
			Master MEEF
			Diplômes d'ingénieur
		Autres diplômes	
		Santé [LS7]	PACES
			Médecine
			Maïeutique
			Odontologie
			Paramédical
	Pharmacie		
	Agronomie, écologie, environnement [LS8 LS9]	DUT	
		Licence	
		Licence pro	
		Master MEEF	
		Master	
		Diplômes d'ingénieur	
	SCIENCES DE LA MATIERE, DE LA TERRE ET DE L'UNIVERS	Sciences et techniques des activités physiques et sportives [STAPS]	Licence
			Licence pro
			Master
			Master MEEF
			Autres diplômes
DUT			
Sciences de la terre et de l'univers [PE9 PE10]		DUT	
		Licence	
		Licence pro	
		Master	
		Master MEEF	
		Diplômes d'ingénieur	
MATHÉMATIQUES, SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION, INGENIERIE ET SYSTEMES	Physique Chimie [PE2 à PE5]	DUT	
		Licence	
		Licence pro	
		Master	
		Master MEEF	
		Diplômes d'ingénieur	
	Mathématiques [PE1]	DUT	
		Licence	
		Licence pro	
		Master	
		Master MEEF	
		Autres diplômes	
Ingénierie et systèmes [PE7 PE8]	DUT		
	Licence		
	Licence pro		
	Master		
	Master MEEF		
	Diplômes d'ingénieur		
Sciences et technologies de l'information et de la communication [PE6]	DUT		
	Licence		
	Licence pro		
	Master		
	Master MEEF		
	Diplômes d'ingénieur		
Autres diplômes			

Activité	REGROUPEMENT DISCIPLINAIRE	Domaine disciplinaire	Niveau de formation
Formation accréditée	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	Normes, institutions [SH1_1]	DUT
			Licence
			Licence pro
		Comportements sociaux [SH1_2]	Master
			Master MEEF
			Autres diplômes
		Marchés et organisations [SH2]	DUT
			Licence
			Licence pro
		Sociétés dans le temps et dans l'espace [SH3 SH6]	Master
			Master MEEF
			Autres diplômes
Esprit humain, langage, éducation [SH4]	DUT		
	Licence		
	Licence pro		
Lettres et langues [SH5_1]	Master		
	Master MEEF		
	Autres diplômes		
Textes [SH5_2]	DUT		
	Licence		
	Licence pro		
Arts et cultures [SH5_3]	Master		
	Master MEEF		
	Autres diplômes		

Activité	REGROUPEMENT DISCIPLINAIRE	Domaine disciplinaire	Niveau de formation				
Formation hors champ de l'accréditation	SCIENCES DU VIVANT	Biologie [LS1 à LS6]	DU				
			Autres formations				
			Santé [LS7]	DU			
				Autres formations			
				Agronomie, écologie, environnement [LS8 LS9]	DU		
					Autres formations		
		SCIENCES DE LA MATIERE, DE LA TERRE ET DE L'UNIVERS			Sciences et techniques des activités physiques et sportives [STAPS]	DU	
						Autres formations	
			Sciences de la terre et de l'univers [PE9 PE10]			DU	
						Autres formations	
				Physique Chimie [PE2 à PE5]		DU	
						Autres formations	
	MATHÉMATIQUES, SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION, INGENIERIE ET SYSTEMES				Mathématiques [PE1]	DU	
						Autres formations	
			Ingénierie et systèmes [PE7 PE8]			DU	
						Autres formations	
				SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES		Sciences et technologies de l'information et de la communication [PE6]	DU
							Autres formations
	Normes, institutions [SH1_1]	DU					
		Autres formations					
		Comportements sociaux [SH1_2]	DU				
	Autres formations						
	Marchés et organisations [SH2]		DU				
		Autres formations					
Sociétés dans le temps et dans l'espace [SH3 SH6]		DU					
	Autres formations						
	Esprit humain, langage, éducation [SH4]	DU					
Autres formations							
Lettres et langues [SH5_1]		DU					
	Autres formations						
	Textes [SH5_2]	DU					
Autres formations							
Arts et cultures [SH5_3]		DU					
	Autres formations						

Le référentiel coûts des activités

RECHERCHE

Activité	REGROUPEMENT DISCIPLINAIRE	Domaine disciplinaire	
Activités de recherche	SCIENCES DU VIVANT	Biologie [LS1 à LS6]	
		Santé [LS7]	
		Agronomie, écologie, environnement [LS8 LS9]	
		Sciences et techniques des activités physiques et sportives [STAPS]	
		Sciences de la terre et de l'univers [PE9 PE10]	
	SCIENCES DE LA MATIERE, DE LA TERRE ET DE L'UNIVERS	Physique Chimie [PE2 à PE5]	
		Mathématiques [PE1]	
		Ingénierie et systèmes [PE7 PE8]	
	MATHÉMATIQUES, SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION, INGENIERIE ET SYSTEMES	Sciences et technologies de l'information et de la communication [PE6]	
		SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	Normes, institutions [SH1_1]
	Comportements sociaux [SH1_2]		
	Marchés et organisations [SH2]		
	Sociétés dans le temps et dans l'espace [SH3 SH6]		
	Esprit humain, langage, éducation [SH4]		
	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	Lettres et langues [SH5_1]	
		Textes [SH5_2]	
		Arts et cultures [SH5_3]	
		SCIENCES DU VIVANT	Biologie [LS1 à LS6]
			Santé [LS7]
	Agronomie, écologie, environnement [LS8 LS9]		
Sciences et techniques des activités physiques et sportives [STAPS]			
Sciences de la terre et de l'univers [PE9 PE10]			
SCIENCES DE LA MATIERE, DE LA TERRE ET DE L'UNIVERS	Physique Chimie [PE2 à PE5]		
	Mathématiques [PE1]		
	Ingénierie et systèmes [PE7 PE8]		
MATHÉMATIQUES, SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION, INGENIERIE ET SYSTEMES	Sciences et technologies de l'information et de la communication [PE6]		
	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	Normes, institutions [SH1_1]	
Comportements sociaux [SH1_2]			
Marchés et organisations [SH2]			
Sociétés dans le temps et dans l'espace [SH3 SH6]			
Esprit humain, langage, éducation [SH4]			
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	Lettres et langues [SH5_1]		
	Textes [SH5_2]		
	Arts et cultures [SH5_3]		
	Création et exploitation de plateformes scientifiques et technologiques	Biologie [LS1 à LS6]	
		Santé [LS7]	
Agronomie, écologie, environnement [LS8 LS9]			
Sciences et techniques des activités physiques et sportives [STAPS]			
Sciences de la terre et de l'univers [PE9 PE10]			
SCIENCES DE LA MATIERE, DE LA TERRE ET DE L'UNIVERS	Physique Chimie [PE2 à PE5]		
	Mathématiques [PE1]		
	Ingénierie et systèmes [PE7 PE8]		
MATHÉMATIQUES, SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION, INGENIERIE ET SYSTEMES	Sciences et technologies de l'information et de la communication [PE6]		
	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	Normes, institutions [SH1_1]	
Comportements sociaux [SH1_2]			
Marchés et organisations [SH2]			
Sociétés dans le temps et dans l'espace [SH3 SH6]			
Esprit humain, langage, éducation [SH4]			
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	Lettres et langues [SH5_1]		
	Textes [SH5_2]		
	Arts et cultures [SH5_3]		

Activité	REGROUPEMENT DISCIPLINAIRE	Domaine disciplinaire
Formation doctorale	SCIENCES DU VIVANT	Biologie [LS1 à LS6]
		Santé [LS7]
		Agronomie, écologie, environnement [LS8 LS9]
		Sciences et techniques des activités physiques et sportives [STAPS]
		Sciences de la terre et de l'univers [PE9 PE10]
	SCIENCES DE LA MATIERE, DE LA TERRE ET DE L'UNIVERS	Physique Chimie [PE2 à PE5]
		Mathématiques [PE1]
		Ingénierie et systèmes [PE7 PE8]
	MATHÉMATIQUES, SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION, INGENIERIE ET SYSTEMES	Sciences et technologies de l'information et de la communication [PE6]
		SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
	Comportements sociaux [SH1_2]	
	Marchés et organisations [SH2]	
	Sociétés dans le temps et dans l'espace [SH3 SH6]	
	Esprit humain, langage, éducation [SH4]	
	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	Lettres et langues [SH5_1]
Textes [SH5_2]		
Arts et cultures [SH5_3]		

SOUTIEN

Activité niveau 2
Documentation
Appui à la formation
Valorisation et appui à la recherche
Vie étudiante
Hébergement et restauration des étudiants (hors CROUS)

SUPPORT

Activité niveau 2
Gouvernance, pilotage, gestion
Patrimoine immobilier
Systèmes d'information

3 - Périmètre des charges et des produits

Les charges et les produits d'exploitation

les données sources du calcul des coûts sont les charges et les produits issus de la comptabilité générale et non ceux issus de la comptabilité budgétaire.

Les charges et produits d'exploitation sont retenus : comptes 60 à 65, 681, 70 à 75, 781 et 791.

Exclusion et incorporation de certains produits et charges

Pour ne pas fausser l'analyse des coûts sur le moyen terme, les charges et les produits financiers et exceptionnels sont exclus.

Les rémunérations des personnels des universités mis à disposition des organismes de recherche doivent être soustraites des charges des établissements.

Les rémunérations des personnels mis à disposition des établissements par les collectivités locales, le rectorat, la COMUE, le CHU, etc. sont à prendre en compte.

Cas particulier des EPST

Concernant les apports des établissements publics à caractère scientifique (EPST), les rémunérations des personnels des laboratoires mis à disposition par les organismes de recherche - hors coûts de fonctionnement - sont à incorporer dans les coûts de la recherche.

Dans le cas des personnels affectés sur plusieurs établissements, on retient la quote-part la plus proche de leur temps de travail réel (25%, 50% ou 75%).

Les effectifs recensés sont valorisés sur la base du coût réel ou d'un coût moyen national CNRS, INRA, INSERM...



3 - Périmètre des charges et des produits

Il doit être procédé à un recensement de ces effectifs selon la méthode la plus appropriée à la situation de chaque établissement :

- enquête annuelle auprès des UMR ;
- enquête annuelle auprès des organismes de recherche (cf. par exemple le modèle de tableau de l'IGAENR) ;
- annuaire d'authentification de l'établissement ;
- registre du personnel de l'établissement ;
- documents transmis par les UMR (et validés par les EPST) dans les dossiers de contractualisation déposés pour l'évaluation AERES/HCERES ;
- autre méthode de recensement...



4 - Traitement des charges de personnel

■ Principes de base

Les charges de personnel des enseignants chercheurs et des BIATSS et assimilés sont directement affectées aux activités de formation, recherche, soutien et support.

C'est la nature de la mission principale exercée par la personne qui va déterminer l'affectation de ses charges salariales à l'activité, et non son positionnement au sein de l'établissement (en composante, en laboratoire de recherche, en service central...) ou son statut catégoriel.

Les enquêtes fonction permettent de contribuer à l'affectation des charges de personnel sur les différentes activités (cf. annexe 4 - Tableau de correspondance des fonctions "Silland" avec le référentiel connaissance des coûts des activités).

Concernant l'activité formation, pour affecter les charges de personnel enseignants chercheurs et BIATSS et assimilés jusqu'aux niveaux les plus fins (domaines disciplinaires et niveaux de formation), on utilise comme clé de répartition la charge d'enseignement (TP pour les BIATSS) exprimée en heures.



4 - Traitement des charges de personnel

❏ Répartition entre formation et recherche

Les charges de personnel des enseignants chercheurs sont ventilées :

- ❏ pour 50% en formation et pour 50% en recherche, hors cas particuliers (mise à disposition, décharge, recherche effectuée dans un laboratoire extérieur à l'établissement...);
- ❏ selon une ventilation différente, lorsque les temps de service d'enseignants chercheurs s'écartent très significativement de la ventilation 50%-50%.

❏ Heures complémentaires des enseignants chercheurs

Les heures complémentaires des enseignants chercheurs sont intégrées au coût de l'activité formation. On peut alors obtenir un coût horaire moyen par enseignant, heures statutaires et heures complémentaires confondues.

❏ Heures complémentaires des vacataires

Les heures d'enseignement effectuées par des vacataires sont valorisées au coût moyen des vacances de l'établissement. Il est calculé selon le nombre d'heures pondéré des taux horaires de 42,96 € pour les fonctionnaires et de 58,09 € pour les non fonctionnaires (cf. procédure en annexe 5).



4 - Traitement des charges de personnel

• Valorisation des charges de personnel aux « coûts moyens par famille de corps »

La masse salariale est constituée des rémunérations brutes et des heures complémentaires, des charges patronales, des primes de recherche, des primes pour responsabilité pédagogique et des autres indemnités.

Des coûts moyens annuels sont calculés pour les différentes familles de corps de personnel (cf. liste en annexe 6) selon les données de paie extraites des fichiers KX et selon les effectifs de l'établissement.

Activité formation

Assiette de calcul : 50% [rémunérations brutes + charges patronales + indemnités + primes] + 100% des heures complémentaires.

- Pour les enseignants chercheurs, des coûts moyens horaires par famille de corps sont calculés qui prennent en compte à la fois les heures statutaires et les heures complémentaires. Ils sont pondérés en fonction d'une part du nombre d'heures totales statutaires et d'autre part des heures complémentaires effectuées. Ces coûts moyens horaires sont appliqués aux charges d'enseignement réalisées par famille de corps au sein des domaines disciplinaires et des niveaux de formation ;
- pour les personnels BIATSS et assimilés, les coûts moyens par famille de corps sont appliqués aux effectifs dont les missions sont directement rattachées à des activités de formation au sein des composantes.



4 - Traitement des charges de personnel

Activité recherche

Assiette de calcul : 50% [rémunérations brutes + charges patronales + indemnités + primes].

Les coûts moyens par famille de corps sont appliqués :

- pour les EC, sur les effectifs par famille de corps affectés à l'activité recherche ;
- pour les personnels BIATSS et assimilés, sur les effectifs par famille de corps dont les missions sont directement rattachées à des activités de recherche au sein des laboratoires.

Un exemple chiffré est donné (cf. annexe 7).

■ Valorisation des charges de personnel au « coût moyenné réel »

Pour les établissements qui ne disposeraient pas encore des outils permettant d'assurer le suivi des charges d'enseignement réalisées par famille de corps, la méthode du « coût moyenné réel » peut se substituer.

La masse salariale en coût employeur des personnels enseignants chercheurs et BIATSS et assimilés est ventilée sur les structures d'affectation du SIRH. On retient les unités de recherche pour les enseignants chercheurs et les structures d'affectation pour les BIATSS en tenant compte des éventuelles multi-affectations.



4 - Traitement des charges de personnel

Cinquante pourcents de la masse salariale des personnels enseignants chercheurs est ensuite déversée de l'activité recherche vers les départements de formation en fonction des heures de temps de service théorique (issues des maquettes de formation).

Pour les établissements qui s'appuient sur les systèmes d'information développés par l'association Cocktail, la répartition des charges de personnel peut se faire directement à partir des éléments réels de paie provenant des fichiers KX. Une expérimentation pourrait être menée au sein d'un établissement.



5 - La formation

La formation accréditée

Périmètre

Ce sont les formations qui correspondent aux diplômes nationaux, hors doctorats et hors habilitation à diriger des recherches.

La formation accréditée peut s'exercer selon différentes modalités : formation initiale, formation continue, validation des acquis de l'expérience, apprentissage...

Les départements des langues sont à prendre en compte pour la part relevant de la formation accréditée.

Éléments constitutifs du coût de la formation accréditée

- coûts des personnels enseignants et enseignants chercheurs(*) et des intervenants extérieurs ;
- coûts des personnels BIATSS et assimilés dont les missions peuvent directement être rattachées à des activités de formation accréditée au sein des composantes ;
- charges de fonctionnement spécifiques à la formation accréditée (fournitures, consommables, petits matériels, prestations, frais de mission...);
- charges d'amortissements, dépréciations et provisions spécifiques à la formation accréditée (par exemple, amortissements d'équipements pédagogiques...).

(*) dont les coûts des missions complémentaires des étudiants sous contrats doctoraux relevant de la formation accréditée (enseignement dans le cadre d'une équipe pédagogique - cf. décret n°2009-464 du 23 avril 2009).



5 - La formation

■ La formation hors champ de l'accréditation

■ Périmètre

Il s'agit des formations qualifiantes et des formations non diplômantes, telles que les diplômes d'université, les brevets et certificats informatiques et internet, le *test of english for international communication...*

Les départements des langues sont à prendre en compte pour la part relevant de la formation hors champ de l'accréditation.

■ *Éléments constitutifs du coût de la formation hors champ de l'accréditation*

- coûts des personnels enseignants et enseignants chercheurs et des intervenants extérieurs ;
- coûts des personnels BIATSS et assimilés dont les missions peuvent directement être rattachées à des activités de formation hors champ de l'accréditation au sein des composantes ;
- charges de fonctionnement spécifiques à la formation hors champ de l'accréditation (fournitures, consommables, petits matériels, prestations, frais de mission...);
- charges d'amortissements, dépréciations et provisions spécifiques à la formation hors champ de l'accréditation (par exemple, amortissements d'équipements pédagogiques...).



6 - La recherche

La formation doctorale

Périmètre

Il comprend les cycles de formation des doctorants qui sont assurés par des enseignants chercheurs et éventuellement des intervenants extérieurs.

Eléments constitutifs du coût de la formation doctorale

- coûts des heures de formation (dont l'encadrement des thèses) assurées par des personnels enseignants chercheurs et des intervenants extérieurs ;
- coûts des personnels BIATSS et assimilés dont les missions peuvent directement être rattachées à des activités des écoles doctorales ;
- charges de fonctionnement spécifiques aux écoles doctorales (fournitures, consommables, petits matériels, prestations, frais de mission...).



6 - La recherche

Les activités de recherche

Périmètre

Les activités de recherche concourent à la création des connaissances. Toutes les connaissances nouvelles sont susceptibles d'être valorisées à court, moyen ou long terme.

Éléments constitutifs du coût des activités de recherche

- coûts des personnels chercheurs et enseignants chercheurs(*), y compris ceux des personnels mis à disposition par des organismes de recherche mais à l'exclusion des personnels des plateformes scientifiques et technologiques ;
- coûts des personnels BIATSS et assimilés , y compris ceux des personnels mis à disposition par des organismes de recherche, dont les missions peuvent directement être rattachées à des activités de recherche au sein des laboratoires ;
- coûts des étudiants doctorants Cifre, sous forme de charges supplétives (les coûts salariaux réels sont supportés par les entreprises qui les emploient).

(*) dont les coûts des étudiants sous contrats doctoraux, et des missions complémentaires relevant de la recherche : diffusion de l'information scientifique et technique, valorisation des résultats de la recherche scientifique et technique, missions d'expertise effectuées dans une entreprise, une collectivité territoriale, une administration, un établissement public, une association ou une fondation (cf. décret n°2009-464 du 23 avril 2009).



6 - La recherche

- charges de fonctionnement spécifiques aux activités de recherche (fournitures, consommables, petits matériels, prestations, frais de mission...);
- charges d'amortissements, dépréciations et provisions spécifiques aux activités de recherche (par exemple, amortissements d'équipements scientifiques...).



6 - La recherche

■ La création et exploitation de plateformes scientifiques et technologiques

■ Périmètre

C'est le regroupement des moyens humains et/ou des équipements destinés à offrir à une communauté d'utilisateurs plus large qu'une unité de recherche, des ressources telles que des lieux de travail, des équipements technologiques, des moyens de mobilité, d'observations, de structuration, de labélisation, de lobbying...

■ *Éléments constitutifs du coût des plateformes scientifiques et technologiques*

- coûts des personnels chercheurs et enseignants chercheurs, y compris ceux des personnels mis à disposition par des organismes de recherche ;
- coûts des personnels BIATSS et assimilés , y compris ceux des personnels mis à disposition par des organismes de recherche, dont les missions peuvent directement être rattachées à des activités de plateformes scientifiques et technologiques ;
- charges de fonctionnement spécifiques aux plateformes scientifiques et technologiques (fournitures, consommables, petits matériels, prestations, frais de mission...);
- charges d'amortissements, dépréciations et provisions spécifiques aux plateformes scientifiques et technologiques (par exemple, amortissements d'équipements scientifiques...).



7 - Le soutien

■ La documentation

■ Périmètre

Il recouvre les bibliothèques et les services de documentation.

■ *Éléments constitutifs du coût de la documentation*

- coûts des personnels enseignants chercheurs et BIATSS, dont les missions peuvent directement être rattachées à des activités de documentation, qu'ils soient affectés dans les composantes ou en services mutualisés ;
- charges de fonctionnement spécifiques à la documentation (achats de livres, abonnements à des revues, fournitures, consommables, petits matériels, prestations, frais de mission...);
- charges d'amortissements, dépréciations et provisions spécifiques à la documentation.

■ *Imputation du coût de la documentation sur la formation et la recherche*

- entre formation et recherche
sur la base d'estimations précises et quantifiées du responsable documentation de l'établissement, sinon 50% sur la formation et 50% sur la recherche ;



7 - Le soutien

- au sein de la formation
sur les domaines disciplinaires et les niveaux de formation, à partir d'une traçabilité effective ou au prorata du nombre d'étudiants inscrits administratif principal ;
- au sein de la recherche
sur les domaines disciplinaires, à partir d'une traçabilité effective ou au prorata des effectifs recherche consolidés (dont les effectifs des organismes de recherche mis à disposition dans les laboratoires des établissements).



7 - Le soutien

■ L'appui à la formation

■ Périmètre

- l'insertion ;
- l'orientation ;
- la scolarité ;
- les relations internationales (partie formation) ;
- les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) ;
- la conception et la fabrication de ressources numériques (*massive open online course MOOC*, en français « cours en ligne ouverts à tous »...)
- l'enseignement à distance (EAD) ;
- les observatoires de la vie étudiantes (OVE) ;
- les conseillers pédagogiques ;
- l'accompagnement de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
- les services de formation continue et alternance ;
- l'ingénierie pédagogique ;
- la production audiovisuelle...



7 - Le soutien

■ *Éléments constitutifs du coût de l'appui à la formation*

- coûts des personnels enseignants chercheurs et BIATSS, dont les missions peuvent directement être rattachées à des activités d'appui à la formation, qu'ils soient affectés dans les composantes ou en services mutualisés ;
- charges de fonctionnement spécifiques à l'appui à la formation (fournitures, consommables, petits matériels, prestations, frais de mission...);
- charges d'amortissements, dépréciations et provisions spécifiques à l'appui à la formation.

■ *Imputation du coût de l'appui à la formation sur la formation*

- sur les domaines disciplinaires et les niveaux de formation, à partir d'une traçabilité effective ou au prorata de la charge d'enseignement exprimée en heures ou au prorata du nombre d'étudiants inscrits administratif principal.



7 - Le soutien

■ La valorisation et l'appui à la recherche

■ Périmètre

Valorisation

- la diffusion des connaissances : publications, culture scientifique et technique, diffusion des savoirs (musées, collections, jardins botaniques, planétariums...) ;
- la transformation des connaissances en innovation : contrats de R&D, maturation de projets technologiques, incubation d'entreprises ;
- la commercialisation des connaissances : une partie des SAIC et filiales, prises de participation dans des sociétés de transfert, contrats de prestations, prestations liées aux plateaux techniques, coûts de brevets...

Appui à la recherche

- les fonctions centrales de recherche ;
- les relations internationales (partie recherche) ;
- les services d'accompagnement aux montages et à la gestion de projets présentés à l'agence nationale de la recherche, à l'union européenne ;
- les services d'accueil de restauration et d'hébergement d'enseignants chercheurs ;
- la gestion des structures fédératives...

Cette activité ne comprend pas d'activité de recherche.



7 - Le soutien

■ *Éléments constitutifs du coût de la valorisation et l'appui à la recherche*

- coûts des personnels enseignants chercheurs et BIATSS, dont les missions peuvent directement être rattachées à des activités de valorisation et d'appui à la recherche, qu'ils soient affectés dans les composantes ou en services mutualisés ;
- charges de fonctionnement spécifiques à la valorisation et l'appui à la recherche (fournitures, consommables, petits matériels, prestations, frais de mission...);
- charges d'amortissements, dépréciations et provisions spécifiques à la valorisation et l'appui à la recherche.

■ *Imputation du coût de la valorisation et l'appui à la recherche sur la recherche*

- sur les domaines disciplinaires, à partir d'une traçabilité effective ou au prorata des effectifs recherche consolidés (dont les effectifs des organismes de recherche mis à disposition dans les laboratoires des établissements).



7 - Le soutien

La vie étudiante

Périmètre

- la culture, y compris pour le personnel de l'établissement ;
- les sports ;
- le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS).

Éléments constitutifs du coût de la vie étudiante

- coûts des personnels enseignants chercheurs et BIATSS, dont les missions peuvent directement être rattachées à des activités de vie étudiante, qu'ils soient affectés dans les composantes ou en services mutualisés ;
- charges de fonctionnement spécifiques à la vie étudiante (fournitures, consommables, petits matériels, prestations, frais de mission...);
- charges d'amortissements, dépréciations et provisions spécifiques à la vie étudiante.

Imputation du coût de la vie étudiante sur la formation

- sur les domaines disciplinaires et les niveaux de formation, à partir d'une traçabilité effective ou au prorata du nombre d'étudiants inscrits administratif principal.



7 - Le soutien

■ L'hébergement et la restauration des étudiants (hors CROUS)

■ Périmètre

Cela concerne les établissements qui assument cette activité sur leur budget propre. Il n'y a donc pas d'intégration des charges propres aux CROUS en charges supplétives.

Sont exclus la restauration et l'hébergement d'enseignants chercheurs invités.

■ *Éléments constitutifs du coût de l'hébergement et la restauration des étudiants*

- coûts des personnels enseignants chercheurs et BIATSS, dont les missions peuvent directement être rattachées à des activités d'hébergement et de restauration des étudiants, qu'ils soient affectés dans les composantes ou en services mutualisés ;
- charges de fonctionnement spécifiques à l'hébergement et la restauration des étudiants (fournitures, consommables, petits matériels, prestations, frais de mission...);
- charges d'amortissements, dépréciation et provision spécifiques à l'hébergement et la restauration des étudiants.

■ *Imputation du coût de l'hébergement et la restauration des étudiants sur la formation*

- sur les domaines disciplinaires et les niveaux de formation, à partir d'une traçabilité effective ou au prorata du nombre d'étudiants nourris et/ou logés, y compris les doctorants.

8 - Le support

• La gouvernance, le pilotage, la gestion

• Périmètre

- la présidence et la direction de l'établissement ;
- les ressources humaines ;
- les finances ;
- les achats ;
- la communication ;
- le juridique ;
- les services généraux ;
- la reprographie ;
- la direction des UFR (directeurs, responsables administratifs, secrétariats de départements...) ;
- la santé, l'hygiène et la sécurité ;
- les œuvres sociales...

• *Éléments constitutifs du coût de la gouvernance, le pilotage, la gestion*

- coûts des personnels enseignants chercheurs et BIATSS, dont les missions peuvent directement être rattachées à des activités de gouvernance, de pilotage, de gestion, qu'ils soient affectés dans les composantes ou en services mutualisés ;



8 - Le support

- charges de fonctionnement spécifiques à la gouvernance, le pilotage, la gestion (fournitures, consommables, petits matériels, prestations, frais de mission...);
- charges d'amortissements, dépréciations et provisions spécifiques à la gouvernance, le pilotage, la gestion.

■ *Imputation du coût de la gouvernance, le pilotage, la gestion sur la formation et la recherche*

- entre formation et recherche
à partir d'une traçabilité effective ou au prorata des effectifs personnels (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et BIATSS);
- au sein de la formation
sur les domaines disciplinaires et les niveaux de formation, à partir d'une traçabilité effective ou au prorata du nombre d'étudiants inscrits administratif principal entre le domaine disciplinaire santé et les autres domaines disciplinaires ;
puis à partir d'une traçabilité effective ou au prorata de la charge d'enseignement exprimée en heures pour les autres domaines disciplinaires (hors santé);
- au sein de la recherche
sur les domaines disciplinaires, à partir d'une traçabilité effective ou au prorata des effectifs recherche consolidés (dont les effectifs des organismes de recherche mis à disposition dans les laboratoires des établissements).

8 - Le support

■ Le patrimoine immobilier

■ Périmètre

C'est l'ensemble des bâtiments, des terrains et des aménagements sur terrain constituant l'établissement.

■ *Éléments constitutifs du coût du patrimoine immobilier*

Charges de fonctionnement

- les loyers des bâtiments et des locaux ;
- les fluides et contrats associés (eau, électricité, gaz, fioul, abonnement, entretien et maintenance...);
- les fournitures et travaux d'entretien, de maintenance, de nettoyage des locaux (bureaux, salles de classe, laboratoires...);
- la logistique ;
- la sécurité des bâtiments et du campus ;
- l'entretien des espaces verts,
- les contrôles de conformité ;
- le traitement des déchets ;
- l'accueil ;
- le gardiennage ;

8 - Le support

- les taxes foncières et autres taxes ;
- les assurances.

Charges de personnel

- coûts des personnels enseignants chercheurs et BIATSS, dont les missions peuvent directement être rattachées à des activités de patrimoine immobilier, qu'ils soient affectés dans les composantes ou en services mutualisés ;

Charges d'amortissements

- des bâtiments et des aménagements sur terrain issues des comptes financiers de l'établissement et calculées sur les valeurs brutes déterminées par France Domaine.

■ *Imputation du coût du patrimoine immobilier sur la formation et la recherche*

- sur les domaines disciplinaires et les niveaux de formation, au prorata du nombre de m² en surface de plancher (ou par défaut en surface hors œuvre nette SHON) ;
- les établissements qui disposent d'un plan de comptage fin s'appuyant sur des compteurs, des sous-compteurs par bâtiment, par structure (par exemple un laboratoire de recherche CNRS) peuvent répartir les charges liées aux consommations de fluide selon leurs consommations réelles plutôt qu'au prorata des m² ;



8 - Le support

- Il est également possible d'utiliser des estimations basées sur la classification énergétique des bâtiments, sur le volume exprimé en m³ des pièces, sur les domaines disciplinaires pour répartir les charges liées aux consommations de fluide.
- Lorsque les données comptables le permettent, les charges d'amortissement des bâtiments sont réparties sur les activités dont elles relèvent. Sinon, elles sont réparties au prorata des m².

📌 Eventuel biais de la répartition du coût du patrimoine immobilier au prorata du nombre de m²

En l'absence d'un plan de comptage fin et d'un fléchage des charges d'amortissement, la répartition du coût de l'activité patrimoine immobilier sur la formation et la recherche au prorata au nombre de m² conduit à moyenniser les coûts sans distinction des différentes catégories de locaux et des différents domaines disciplinaires.

Pour ne pas fausser l'analyse, un premier niveau de calcul des coûts de la formation et de la recherche après imputation des coûts de soutien et de support et hors coût du patrimoine immobilier doit être produit. Un deuxième niveau de calcul des coûts formation et recherche avec imputation du coût du patrimoine immobilier est ensuite déterminé.

Les comparaisons inter établissements sont également facilitées, l'incidence du coût de l'immobilier, dont les causes sont nombreuses et souvent subies par les établissements, pouvant être neutralisée.



8 - Le support

Les systèmes d'information et numérique

Périmètre

- les réseaux et infrastructures informatiques ;
- les différents systèmes d'information ou applications (gestion, plateforme pédagogique, accès ressources documentaires, système intégré de gestion de bibliothèque SIGB...);
- l'informatique bureautique ;
- l'environnement numérique de travail (équipements informatiques des espaces d'enseignement...), les sites web et les services numériques associés ;
- la téléphonie fixe et mobile ;
- les télécommunications.

Éléments constitutifs du coût des systèmes d'information et numérique

- coûts des personnels enseignants chercheurs et BIATSS, dont les missions peuvent directement être rattachées à des activités de systèmes d'information , qu'ils soient affectés dans les composantes ou en services mutualisés ;
- charges de fonctionnement spécifiques aux systèmes d'information (fournitures, consommables, petits matériels, prestations, frais de mission...);
- charges d'amortissements, dépréciations et provisions spécifiques aux systèmes d'information .



8 - Le support

- *Imputation du coût des systèmes d'information et numérique sur la formation et la recherche*
 - entre formation et recherche
 - à partir d'une traçabilité effective ou au prorata des effectifs personnel (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et BIATSS) et du nombre d'étudiants inscrits administratif principal pondéré ;
 - au sein de la formation
 - sur les domaines disciplinaires et les niveaux de formation, à partir d'une traçabilité effective ou au prorata du nombre d'étudiants inscrits administratif principal ;
 - au sein de la recherche
 - sur les domaines disciplinaires, à partir d'une traçabilité effective ou au prorata des effectifs recherche consolidés (dont les effectifs des organismes de recherche mis à disposition dans les laboratoires des établissements).



9 - Les revenus des activités

■ Nomenclature des revenus

Les revenus sont identifiés selon deux rubriques :

■ les ressources propres

- les droits étudiants (y compris les diplômes d'université) ;
- la formation continue ;
- la formation en apprentissage (centres de formation d'apprentis, unités de formation par apprentissage) ;
- la taxe d'apprentissage ;
- les fonds privés (prestations de recherche, maîtrise et expertise, autres contrats et prestations...)
- les fonds publics (contrats ANR, contrats européens recherche, projets régions...)
- les autres produits de gestion courante (redevances, brevets, bourses...)

■ les produits calculés

- les reprises sur amortissements, dépréciations et provisions.

■ Rattachement des revenus aux activités

La subvention pour charge de service public (SCSP) est une ressource de l'établissement qui ne doit pas être répartie sur les activités.

Les ressources propres sont à rattacher à la formation (domaines disciplinaires et niveaux de formation). Les fonds publics et privés peuvent également être rattachés à la recherche (domaines disciplinaires), au soutien et au support.



9 - Les revenus des activités

Les reprises sur amortissements, lorsqu'elles sont fléchées dans la comptabilité de l'établissement, sont à rattacher directement à l'activité qui supporte la charge d'amortissement. Sinon, elles sont rattachées à l'activité patrimoine immobilier.

Les reprises sur provisions sont rattachées à l'activité qui supporte la charge de la provision.



10 - Les résultats d'activité

■ Présentation des revenus et des charges des activités formation, recherche, soutien et support

Etape 1 : les revenus et les coûts des différentes activités de formation, de recherche, de soutien et de support sont ventilés selon les rubriques suivantes :

Activité : formation / recherche / soutien / support

- + ressources propres
- + produits calculés

- - coûts des personnel enseignants enseignants-chercheurs chercheurs et assimilés
- - coûts des personnels BIATSS et assimilés
- - charges de fonctionnement
- - charges d'amortissements, dépréciations et provisions

- = résultat propre de l'activité (avant imputation du soutien et du support)



10 - Les résultats d'activité

■ Calcul des coûts complets de la formation et de la recherche

Etape 2 : après le déversement des revenus et des coûts des activités de soutien et de support sur les activités de formation et de recherche, la présentation suivante est retenue pour les activités de formation et de recherche :

Activité : formation / recherche

- + ressources propres
 - directes
 - indirectes soutien
 - indirectes support
- + produits calculés
 - directs
 - indirects soutien
 - indirects support
- - coûts des personnel enseignants enseignants-chercheurs chercheurs assimilés
 - directes
 - indirectes soutien
 - indirectes support



10 - Les résultats d'activité

- - coûts des personnels BIATSS et assimilés
 - directes
 - indirectes soutien
 - indirectes support
- - charges de fonctionnement
 - directes
 - indirectes soutien
 - indirectes support
- - charges d'amortissements, dépréciations et provisions
 - directes
 - indirectes soutien
 - indirectes support
- = résultat intermédiaire de l'activité (après imputation du soutien et du support et avant imputation du coût du patrimoine immobilier)
- - coût du patrimoine immobilier imputé à l'activité
- = résultat final de l'activité (après imputation du soutien, du support et du patrimoine immobilier)



Remerciements

■ Participants aux groupes de travail

Les participants aux groupes de travail, enseignants chercheurs et gestionnaires (cf. liste nominative en annexe 4), provenaient :

- d'universités et d'écoles d'ingénieurs représentatives des principales typologies d'établissements
 - dominante scientifique et/ou santé ;
 - pluridisciplinaires avec/sans santé ;
 - dominante lettres sciences humaines ;
 - université de technologie ;
 - écoles du groupe INSA ;
 - école du groupe INP ;
- d'organismes de recherche
 - l'institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) ;
 - le centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) ;



Remerciements

- des services et directions centrales du ministère ou de ses opérateurs
 - la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP mission expertise conseil, département accréditations et département de l'allocation des moyens) ;
 - la cellule des consultants internes du secrétariat général du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
 - la direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) ;
 - la direction des affaires financières (DAF) ;
 - l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR) ;
 - l'agence de mutualisation des universités et établissements d'enseignement supérieur et de recherche (AMUE) ;
 - l'association Cocktail.

■ Membres du comité de suivi

C'est le niveau intermédiaire chargé d'émettre des recommandations et regroupant les différentes parties prenantes représentatives de la diversité de la communauté universitaire (cf. liste en annexe 2) :



Remerciements

- les conférences (présidents d'université, directeurs des écoles d'ingénieurs, doyens, recteurs, directeurs d'IUT...);
- des organismes de recherche ;
- les réseaux professionnels (VP CA, VP recherche, VP formation, DGS, agents comptables et contrôleurs de gestion) ;
- les services et directions centrales du ministère ;
- le haut conseil d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;
- l'AMUE, l'association Cocktail.

Les membres du comité de suivi ont été réunis à trois reprises (deux fois en 2014 et une fois en 2015).

Membres du comité de pilotage

C'est l'instance institutionnelle de décision associant les principaux décisionnaires du ministère et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche :

- le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cabinet, DGESIP, DGRI et DAF) ;
- la conférence des présidents d'université (CPU) ;
- la conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI).

Les membres du comité de pilotage ont été réunis à deux reprises (une fois en 2014 et une fois en 2015).





ANNEXES



Annexe 1

• Liste des participants aux groupes de travail

- Monsieur Loris ARDITO adjoint au chef de bureau du budget et de la réglementation financière, DAF
- Monsieur Nicolas AUSSENAC (*) consultant interne, SG
- Madame Emmanuelle BABSKY directrice des affaires financières, université Blaise Pascal Clermont-Ferrand
- Monsieur Dominique BAUPIN (*) directeur du pilotage et de l'évaluation, université d'Angers
- Monsieur Jean-Serge BOITEAU (*) chef de projet, DGESIP
- Madame Christine BOUISSOU vice-présidente du conseil d'administration, université Vincennes Saint-Denis Paris 8
- Monsieur Serge BOURGINE chargé de domaine, AMUE puis directeur général des services adjoint pilotage financier, université Paris 7 Diderot
- Monsieur David CLEMENT directeur de l'évaluation et de l'aide au pilotage, université Pierre et Marie Curie Paris 6
- Monsieur Christian CUESTA vice-président du conseil d'administration, université Paris Est Créteil Val de Marne
- Monsieur Maryan DANEDE contrôleur de gestion, université Bordeaux Montaigne
- Madame DEVILLE de PERIERE ancienne présidente de l'université de Montpellier 1, chargée de mission, DGRI
- Monsieur Benoît DINTILHAC directeur général des services adjoint au pôle pilotage et aide à la stratégie, université de Bordeaux
- Madame Céline FERAUDY (*) consultante interne, SG
- Monsieur Marc GELIS directeur de la comptabilité et des affaires financières, CIRAD



Annexe 1

- Madame Florence GERARD adjointe au chef de la mission qualité, INSERM
- Monsieur Paul INDELICATO vice-président recherche et innovation, université Pierre et Marie Curie Paris 6
- Monsieur Guy JOULIN secrétaire général, association Cocktail
- Madame Anaïka KERESPARS contrôleur de gestion et responsable Qualité, INSA de Rennes
- Monsieur Roman KOSSAKOWSKI vice-président recherche, université de Savoie
- Monsieur Claude LABIT vice-président du conseil scientifique, université de Rennes 1
- Madame Audrey LACOUR responsable pilotage et affaires financières, université de technologie de Troyes
- Monsieur Philippe LALLE vice-président du conseil des études et de la vie universitaire, université Claude Bernard Lyon 1
- Monsieur Sébastien MARTIN-FERRAND département de l'allocation des moyens, DGESIP
- Madame Dominique MESPLE-LASSALLE agent comptable, université d'Orléans
- Madame Elisabeth PELESTOR directrice pilotage et contrôle de gestion, université d'Aix Marseille
- Monsieur Éric PIMMEL inspecteur général, IGAENR
- Monsieur Denis PIPONNIER chef des services, IUT de Bordeaux
- Madame Dominique PISTORIO cheffe du département des habilitations et des accréditations, DGESIP
- Monsieur Christian ROUSSEL contrôleur de gestion, université de Rouen
- Monsieur Éric de SAINT LEGER directeur, IUT de Cergy-Pontoise
- Monsieur Alain SCORDEL directeur des affaires financières, groupe Grenoble INP



Annexe 1

- Madame Sylvie SICLERC responsable du département du contrôle de gestion et suivi de la masse salariale, université de Strasbourg
 - Madame Isabelle SUEUR vice-présidente du conseil des études et de la vie universitaire, université de la Rochelle
 - Madame Juliette TONDRIAUX-GAUTIER contrôleur de gestion, INSA de Rouen
- (*) équipe projet

📌 Participants ponctuels aux groupes de travail

- Madame Cécile BATOU TO VAN chef du département du système d'allocation des moyens, DGESIP
- Madame Anne BENNET chef du département d'analyse financière des établissements, DGESIP
- Madame Simone BONNAFOUS directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, DGESIP
- Monsieur Guillaume BORDRY directeur de l'IUT Paris Descartes université Paris 5 Descartes et président de l'assemblée des directeurs d'IUT (ADIUT)
- Monsieur Hugues BOYER chargé de domaine RH, AMUE
- Monsieur Frédéric FOREST sous-directeur du financement de l'enseignement supérieur, DGESIP
- Madame Marie-Hélène GRANIER-FAUQUERT adjointe de la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, DGESIP
- Monsieur Jean-Baptiste HERVOUET chargé de domaine finances, AMUE
- Madame Véronique JOSSO directrice générale, association Cocktail
- Monsieur Franck JOYEUX directeur immobilier de l'université de Rouen et vice-président de l'association des responsables techniques immobilières de l'enseignement supérieur (ARTIES)



Annexe 1

- Monsieur Simon LARGER chef du département de la stratégie patrimoniale, DGESIP
- Madame Marie-Pierre MAIRESSE ancienne présidente de l'université de Valenciennes, conseillère d'établissement, DGESIP
- Madame Hélène MANGANO directrice des finances, université de Strasbourg
- Monsieur Christophe MARION directeur du département Expertise Métiers, AMUE
- Madame Laetitia de NERVO adjointe au chef du bureau des établissements et des contrats de la direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
- Monsieur André NIEOULLON coordonnateur du collège des conseillers scientifiques auprès de la directrice Générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, DGESIP
- Monsieur Christophe STRASSEL directeur de cabinet de la secrétaire d'état à l'enseignement supérieur et à la recherche
- Monsieur Christophe VITON directeur de l'IUT de Lyon 1 et vice-président pilotage et moyens de l'assemblée des directeurs d'IUT (ADIUT)



Annexe 2

• Liste des membres du comité de suivi

- Madame la directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle
- Monsieur le directeur général pour la recherche et l'innovation
- Madame la directrice générale des ressources humaines
- Monsieur le directeur des affaires financières
- Madame la directrice de l'évaluation, de la prospective et de la performance
- Monsieur le chef du service de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche
- Monsieur le président de la conférence des présidents d'université
- Monsieur le président de la conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs
- Monsieur le président de la conférence des doyens et directeurs des UFR scientifiques
- Madame la présidente de la conférence des doyens et directeurs d'UFR lettres langues arts sciences humaines et sociales
- Monsieur le président de la conférence des doyens des facultés de médecine
- Monsieur le président de la conférence des doyens des facultés de sciences économiques et de gestion
- Monsieur le président de la conférence des doyens droit science politique
- Monsieur le président de l'assemblée des directeurs d'IUT
- Monsieur le directeur général délégué aux ressources du centre national de la recherche scientifique



Annexe 2

- Monsieur le directeur général délégué à l'appui à la recherche de l'institut national de la recherche agronomique
- Monsieur le directeur général délégué de l'institut national de la santé et de la recherche médicale
- Monsieur le directeur général délégué aux ressources et aux dispositifs du centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
- Monsieur le président du haut conseil d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
- Monsieur le directeur de l'agence de mutualisation des universités et établissements d'enseignement supérieur et de recherche
- Monsieur le président de l'association Cocktail
- Madame la présidente du réseau des vice-présidents du conseil d'administration
- Monsieur le président du réseau des vice-présidents du conseil scientifique
- Madame la présidente du réseau des vice-présidents du conseil des études et de la vie universitaire
- Monsieur le président de la conférence des recteurs français
- Monsieur le président de l'association des directeurs généraux des services
- Monsieur le président de l'association des agents comptables d'université
- Madame la représentante du réseau d'aide au pilotage de l'enseignement supérieur



Annexe 3

Tableau des mentions de diplômes ventilées selon le référentiel des coûts

Étiquettes de lignes	Nombre de Mention
Sciences du vivant	68
Agronomie, écologie, environnement [LS8 LS9]	16
Diplôme d'ingénieur	3
Agriculture.	1
Agroalimentaire.	1
Horticulture et paysage.	1
Licence pro	8
Agriculture biologique : production, conseil, certification et commercialisation	1
Agronomie	1
Aménagement paysager : conception, gestion, entretien	1
Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	1
Métiers des ressources naturelles et de la forêt	1
Productions animales	1
Productions végétales	1
Valorisation des agro-ressources	1
Master	5
Agrosciences, environnement, territoires, paysage, forêt.	1
Biodiversité, écologie et évolution.	1
Biologie, agrosciences.	1
Risques et environnement.	1
Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement.	1
Biologie [LS1 à LS6]	22
Diplôme d'ingénieur	1
Biologie appliquée.	1
DUT	1
Génie biologique	1
Licence	1
Sciences de la vie.	1
Licence pro	2
Bio-industries et biotechnologies	1
Biologie analytique et expérimentale	1
Master	17
Biochimie, biologie moléculaire.	1
Bio-informatique.	1
Biologie du développement.	1
Biologie intégrative et physiologie.	1
Biologie moléculaire et cellulaire.	1
Biologie structurale, génomique.	1
Biologie végétale.	1
Biologie.	1
Biotechnologies.	1
Ethologie.	1
Génétique.	1
Immunologie.	1
Microbiologie.	1
Neurosciences.	1
Nutrition et sciences des aliments.	1
Sciences du vivant.	1
Toxicologie et éco-toxicologie.	1
Santé [LS7]	18
Licence	2
Sciences pour la santé.	1
Sciences sanitaires et sociales.	1
Licence pro	8
Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation	1
Maintenance et technologie : technologie médicale et biomédicale	1
Métiers de la promotion des produits de santé	1
Métiers de la radioprotection et de la sécurité nucléaire	1
Métiers de la santé : nutrition, alimentation	1
Métiers de la santé : technologies	1
Optique professionnelle	1
Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement	1
Master	8
Biologie-santé.	1
Ergonomie.	1
Ingénierie de la santé.	1
Pharmacologie.	1
Risques et environnement.	1
Santé publique.	1
Santé.	1
Sciences du médicament.	1
Sciences et techniques des activités physiques et sportives [STAPS]	12
Licence	1
Sciences et techniques des activités physiques et sportives.	1
Licence pro	6
Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives	1
Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs	1
Métiers de la forme	1
Métiers de l'entraînement sportif	1
Nautisme et métiers de la plaisance	1
Santé, vieillissement et activités physiques adaptées	1
Master	5
Sciences et techniques des activités physiques et sportives — STAPS.	1
STAPS : activité physique adaptée et santé.	1
STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive.	1
STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique.	1
STAPS : management du sport.	1

Annexe 3

☐ Sciences de la matière, de la terre et de l'univers	38
☐ Physique Chimie [PE2 à PE5]	27
☐ Diplôme d'ingénieur	1
Chimie.	1
☐ DUT	3
Chimie	1
Génie chimique-Génie des procédés	1
Mesures physiques	1
☐ Licence	3
Chimie.	1
Physique, chimie.	1
Physique.	1
☐ Licence pro	7
Acoustique et vibrations	1
Chimie : formulation	1
Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement	1
Chimie de synthèse	1
Chimie et physique des matériaux	1
Chimie industrielle	1
Techniques du vide et matériaux	1
☐ Master	13
Chimie et sciences des matériaux.	1
Chimie et sciences du vivant.	1
Chimie moléculaire.	1
Chimie physique et analytique.	1
Chimie.	1
Ingénierie nucléaire.	1
Nanosciences et nanotechnologies.	1
Optique, image, vision, multimédia.	1
Physique appliquée et ingénierie physique.	1
Physique du vivant.	1
Physique fondamentale et applications.	1
Physique.	1
Sciences de la matière.	1
☐ Sciences de la terre et de l'univers [PE9 PE10]	11
☐ Diplôme d'ingénieur	1
Eau et environnement.	1
☐ Licence	2
Sciences de la Terre.	1
Sciences de la vie et de la Terre.	1
☐ Licence pro	1
Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique	1
☐ Master	7
Astrophysique, astronomie, planétologie.	1
Bio-géosciences.	1
Géoressources, géorisques, géotechnique.	1
Sciences de la mer.	1
Sciences de la Terre et des planètes, environnement.	1
Sciences de l'eau.	1
Sciences de l'océan, de l'atmosphère et du climat.	1



Annexe 3

Mathématiques, sciences et technologies de l'information, ingénierie et systèmes	123
Ingénierie et systèmes [PE7 PE8]	90
Diplôme d'ingénieur	12
Bâtiment et/ou travaux publics.	1
Electronique.	1
Electrotechnique.	1
Energétique.	1
Génie des procédés.	1
Génie industriel.	1
Génie physique.	1
Gestion de production.	1
Logistique.	1
Matériaux.	1
Mécanique.	1
Mesures et instrumentation.	1
DUT	7
Génie civil-Construction durable	1
Génie industriel et maintenance	1
Génie mécanique et productique	1
Génie thermique et énergie	1
Packaging, emballage et conditionnement	1
Qualité, logistique industrielle et organisation	1
Sciences et génie des matériaux	1
Licence	4
Electronique, énergie électrique, automatique.	1
Génie civil.	1
Mécanique.	1
Sciences pour l'ingénieur.	1
Licence pro	49
Acoustique et vibrations	1
Ameublement	1
Analyse, qualité et contrôle des matériaux produits	1
Analyste criminel opérationnel	1
Bois et ameublement	1
Conception et contrôle des procédés	1
Domotique	1
Energie et propulsion	1
Exploration et exploitation pétrolières	1
Génie des procédés et bioprocédés industriels	1
Génie des procédés pour l'environnement	1
Gestion des risques industriels et technologiques	1
Gestion et maintenance des installations énergétiques	1
Industries agro-alimentaires : gestion, production et valorisation	1
Installations frigorifiques et de conditionnement d'air	1
Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie	1
Maintenance et technologie : contrôle industriel	1
Maintenance et technologie : électronique, instrumentation	1
Maintenance et technologie : organisation de la maintenance	1
Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques	1
Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable	1
Matériaux et structures : fonctionnalisation et traitement des surfaces	1
Matériaux et structures : gestion, conception et industrialisation	1
Métiers de la médiation scientifique et technique	1
Métiers de la mer	1
Métiers de l'électricité et de l'énergie	1
Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués	1
Métiers de l'électronique : fabrication de cartes et sous-ensembles électroniques	1
Métiers de l'électronique : microélectronique, optique	1
Métiers de l'emballage et du conditionnement	1
Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique	1
Métiers de l'industrie : conception de produits industriels	1
Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels	1
Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux	1
Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle	1
Métiers de l'industrie : industrie aéronautique	1
Métiers de l'industrie : industrie navale et maritime	1
Métiers de l'industrie : logistique industrielle	1
Métiers de l'industrie : mécanique	1
Métiers de l'industrie : métallurgie, mise en forme des matériaux et soudage	1
Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique	1
Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité	1
Métiers du bois	1
Métiers du BTP : performance énergétique et environnementale des bâtiments	1
Métiers du BTP : bâtiment et construction	1
Métiers du BTP : génie civil et construction	1
Métiers du BTP : travaux publics	1
Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle	1
Techniques du son et de l'image	1
Master	18
Acoustique.	1
Aéronautique et espace.	1
Automatique, robotique.	1
Biomécanique.	1
Electronique, énergie électrique, automatique.	1
Energétique, thermique.	1
Energie.	1
Génie civil.	1
Génie des procédés et des bio-procédés.	1
Génie industriel.	1
Génie mécanique.	1
Ingénierie de conception.	1
Ingénierie de l'image, ingénierie du son.	1
Ingénierie des systèmes complexes.	1
Instrumentation, mesure, métrologie.	1
Mécanique.	1
Risques et environnement.	1
Sciences et génie des matériaux.	1

Annexe 3

Mathématiques [PE1]	7
Licence	2
Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales.	1
Mathématiques.	1
Master	5
Calcul haute performance, simulation.	1
Mathématiques appliquées, statistique.	1
Mathématiques et applications.	1
Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - MIASHS.	1
Mathématiques.	1
Sciences et technologies de l'information et de la communication [PE6]	32
Diplôme d'ingénieur	3
Automatique et informatique industrielle.	1
Informatique.	1
Télécommunications et réseaux.	1
DUT	5
Génie électrique et informatique industrielle	1
Informatique	1
Métiers du Multimédia et de l'Internet	1
Réseaux et télécommunications	1
Statistique et informatique décisionnelle	1
Licence	2
Informatique.	1
Sciences et technologies.	1
Licence pro	15
Logistique et systèmes d'information	1
Métiers de la communication : chargé de communication	1
Métiers de la communication : chef de projet communication	1
Métiers de la communication : événementiel	1
Métiers de la communication : publicité	1
Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse	1
Métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes	1
Métiers de l'informatique : conduite de projets	1
Métiers de l'informatique : développement d'applications	1
Métiers de l'informatique : développement internet et intranet	1
Métiers de l'informatique : systèmes d'information et gestion des bases de données	1
Métiers de l'informatique : test et qualité des logiciels	1
Métiers des réseaux informatiques et télécommunications	1
Métiers du jeu vidéo	1
Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web	1
Master	7
Audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux.	1
Communication des organisations.	1
Communication, publicité.	1
Informatique.	1
Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises - MIAGE.	1
Réseaux et télécommunication.	1
Traitement du signal et des images.	1
Sciences humaines et sociales	284
Arts et cultures [SH5_3]	22
Licence	4
Arts du spectacle.	1
Arts plastiques.	1
Arts.	1
Musicologie.	1
Licence pro	4
Gestion de projets et structures artistiques et culturels	1
Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles	1
Métiers des arts culinaires et des arts de la table	1
Métiers du design	1
Master	14
Arts de la scène et du spectacle vivant.	1
Arts plastiques.	1
Arts, lettres et civilisations.	1
Arts.	1
Cinéma et audiovisuel.	1
Création artistique.	1
Création numérique.	1
Danse.	1
Design.	1
Esthétique.	1
Etudes culturelles.	1
Muséologie, muséo-expographie.	1
Musicologie.	1
Théâtre.	1

Annexe 3

Comportements sociaux [SH1_2]	38
DUT	2
Carrières sociales	1
Information-Communication	1
Licence	4
Information-communication.	1
Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie.	1
Sciences sociales.	1
Sociologie.	1
Licence pro	9
Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques	1
Intervention sociale : insertion et ré-insertion sociale et professionnelle	1
Intervention sociale : médiation par le sport	1
Intervention sociale : accompagnement social	1
Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle	1
Métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires	1
Sécurité des biens et des personnes	1
Services à la personne	1
Tourisme et loisirs sportifs	1
Master	23
Anthropologie.	1
Communication publique et politique.	1
Culture et communication.	1
Direction de projets ou établissements culturels.	1
Ergonomie.	1
Ethnologie.	1
Etudes sur le genre.	1
Humanités et industries créatives.	1
Humanités numériques.	1
Industries culturelles.	1
Information et médiation scientifique et technique.	1
Information, communication.	1
Information, documentation.	1
Innovation, entreprise et société.	1
Intervention et développement social.	1
Journalisme.	1
Métiers du livre et de l'édition.	1
Mode.	1
Psychologie sociale, du travail et des organisations.	1
Sciences de l'information et des bibliothèques.	1
Sciences sociales.	1
Sociologie.	1
Tourisme.	1
Esprit humain, langage, éducation [SH4]	19
Licence	3
Psychologie.	1
Sciences de l'éducation.	1
Sciences du langage.	1
Licence pro	1
Gestion et accompagnement de projets pédagogiques	1
Master	11
Didactique des langues.	1
Didactique des sciences.	1
Français langue étrangère.	1
Psychanalyse.	1
Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique.	1
Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé.	1
Psychologie de l'éducation et de la formation.	1
Psychologie.	1
Sciences cognitives.	1
Sciences de l'éducation.	1
Sciences du langage.	1
Master MEEF	4
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 1er degré.	1
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2e degré.	1
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), encadrement éducatif.	1
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratiques et ingénierie de la formation.	1
Lettres et langues [SH5_1]	17
Licence	4
Langues étrangères appliquées.	1
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales.	1
Lettres, langues.	1
Lettres.	1
Master	13
Civilisations, cultures et sociétés.	1
Création littéraire.	1
Ethique.	1
Etudes européennes et internationales.	1
Langues et sociétés.	1
Langues étrangères appliquées.	1
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales.	1
Lettres et humanités.	1
Lettres.	1
Littérature générale et comparée.	1
Logique.	1
Traduction et interprétation.	1
Traitement automatique des langues.	1

Annexe 3

Marchés et organisations [SH2]	90
DUT	5
Gestion administrative et commerciale	1
Gestion des entreprises et des administrations	1
Gestion logistique et transport	1
Hygiène, sécurité, environnement	1
Techniques de commercialisation	1
Licence	4
Administration économique et sociale.	1
Economie et gestion.	1
Economie.	1
Gestion.	1
Licence pro	41
Assurance, banque, finance : chargé de clientèle	1
Assurance, banque, finance : supports opérationnels	1
Commerce et distribution	1
Commercialisation de produits et services	1
Commercialisation de produits alimentaires	1
Communication et valorisation de la création artistique	1
Coopération et développement international	1
E-commerce et marketing numérique	1
Gestion des achats et des approvisionnements	1
Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires	1
Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire	1
Gestion des structures sanitaires et sociales	1
Logistique et pilotage des flux	1
Logistique et transports internationaux	1
Management des activités commerciales	1
Management des processus logistiques	1
Management des transports et de la distribution	1
Management et gestion des organisations	1
Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité du secteur immobilier	1
Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et gestion des associations	1
Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et gestion des entités agricoles	1
Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paye	1
Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion	1
Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité	1
Métiers de la gestion et de la comptabilité : gestion comptable et financière	1
Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise	1
Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable	1
Métiers de la GRH : assistant	1
Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi	1
Métiers de la mode	1
Métiers de l'entrepreneuriat	1
Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens	1
Métiers de l'immobilier : gestion et développement de patrimoine immobilier	1
Métiers de l'immobilier : transaction et commercialisation de biens immobiliers	1
Métiers des administrations et collectivités territoriales	1
Métiers du marketing opérationnel	1
Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques	1
Métiers du tourisme et des loisirs	1
Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration	1
Organisation, management des services de l'automobile	1
Technico-commercial	1
Master	40
Actuariat	1
Administration économique et sociale	1
Administration et échanges internationaux	1
Analyse et politique économique	1
Comptabilité - contrôle - audit	1
Contrôle de gestion et audit organisationnel	1
Econométrie, statistiques	1
Economie	1
Economie appliquée	1
Economie de la santé	1
Economie de l'entreprise et des marchés	1
Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports	1
Economie des organisations	1
Economie du développement	1
Economie du droit	1
Economie du travail et des ressources humaines	1
Economie et management publics	1
Economie industrielle et des réseaux	1
Economie internationale	1
Economie sociale et solidaire	1
Entrepreneuriat et management de projets	1
Finance	1
Gestion de l'environnement	1
Gestion de patrimoine	1
Gestion de production, logistique, achats	1
Gestion des ressources humaines	1
Intelligence économique.	1
Management	1
Management de l'innovation	1
Management des PME-PMI	1
Management des systèmes d'information	1
Management et administration des entreprises	1
Management et commerce international	1
Management public	1
Management sectoriel	1
Management stratégique	1
Marketing, vente	1
Monnaie, banque, finance, assurance	1
Qualité, hygiène, sécurité.	1
Sciences économiques et sociales.	1

Annexe 3

▢ Normes, institutions [SH1_1]	54
▢ DUT	1
Carrières Juridiques	1
▢ Licence	3
Administration publique.	1
Droit.	1
Science politique.	1
▢ Licence pro	15
Activités juridiques : assistant juridique	1
Activités juridiques : contentieux et recouvrement	1
Activités juridiques : marchés publics - métiers de l'achat public	1
Activités juridiques : métiers du droit de l'environnement	1
Activités juridiques : métiers du droit des sociétés	1
Activités juridiques : métiers du droit des transports	1
Activités juridiques : métiers du droit privé	1
Activités juridiques : métiers du droit public	1
Activités juridiques : métiers du droit social	1
Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier	1
Agent de recherches privées	1
Métiers de la qualité	1
Métiers du commerce international	1
Métiers du décisionnel et de la statistique	1
Métiers du notariat	1
▢ Master	35
Administration publique	1
Droit	1
Droit administratif	1
Droit bancaire et financier	1
Droit civil	1
Droit comparé	1
Droit constitutionnel	1
Droit de la propriété intellectuelle	1
Droit de la santé	1
Droit de l'économie.	1
Droit de l'entreprise	1
Droit de l'environnement et de l'urbanisme	1
Droit de l'immobilier	1
Droit des affaires	1
Droit des assurances	1
Droit des collectivités territoriales	1
Droit des libertés	1
Droit du numérique.	1
Droit du patrimoine	1
Droit européen	1
Droit fiscal	1
Droit international	1
Droit notarial	1
Droit pénal et sciences criminelles	1
Droit privé	1
Droit public des affaires	1
Droit public.	1
Droit social	1
Finances publiques	1
Histoire du droit et des institutions.	1
Justice, procès et procédures.	1
Politiques comparées	1
Politiques publiques	1
Relations internationales	1
Science politique	1

Annexe 3

▢ Sociétés dans le temps et dans l'espace [SH3 SH6]	34
▢ Licence	4
Géographie et aménagement.	1
Histoire de l'art et archéologie.	1
Histoire.	1
Humanités.	1
▢ Licence pro	6
Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique	1
Coordinateur de projet : espaces, parcs et jardins	1
Développement de projets de territoires	1
Guide conférencier	1
Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme	1
Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel	1
▢ Master	24
Archéologie, sciences pour l'archéologie.	1
Architecture, urbanisme, paysage.	1
Archives.	1
Conservation-restauration des biens culturels.	1
Démographie.	1
Epistémologie, histoire des sciences et des techniques.	1
Etudes du développement.	1
Géographie, aménagement, environnement et développement.	1
Géographie.	1
Géomatique.	1
Géopolitique.	1
Gestion des territoires et développement local.	1
Histoire de l'art.	1
Histoire, civilisations, patrimoine.	1
Histoire.	1
Humanités.	1
Mondes anciens.	1
Mondes contemporains.	1
Mondes médiévaux.	1
Mondes modernes.	1
Patrimoine et musées.	1
Transport, mobilités, réseaux.	1
Urbanisme et aménagement.	1
Ville et environnements urbains.	1
▢ Textes [SH5_2]	10
▢ Licence	2
Philosophie.	1
Théologie.	1
▢ Licence pro	3
Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine	1
Métiers du livre : documentation et bibliothèques	1
Métiers du livre : édition et commerce du livre	1
▢ Master	5
Histoire de la philosophie.	1
Philosophie.	1
Sciences des religions et sociétés.	1
Théologie catholique.	1
Théologie protestante.	1
Total général	519

Annexe 4

Tableau de correspondance des fonctions "Silland" avec le référentiel connaissance des coûts des activités

FOCTIONS "SILLAND"	ACTIVITES REFERENTIEL CONNAISSANCE DES COÛTS
Fonction "scolarité et orientation" - scolarité : cette fonction prend en compte pour la formation les activités suivantes : accueil, recrutement (concours d'entrée, admission sur titre...), inscriptions administratives et pédagogiques, organisation des enseignements et des préparations de concours (gestion des salles, établissement des emplois du temps...), organisation du tutorat, organisation des examens, organisation et gestion des stages, équivalences, validation des acquis... - information et orientation : missions des SCUIO (dont notamment service emploi) quelles qu'en soient les modalités d'exercice et d'organisation.	Soutien Appui à la formation
Fonction "assistance à l'enseignement" Cette fonction comprend les activités suivantes : - préparation et assistance technique en TP et TD (y compris le fonctionnement des laboratoires de langues, salles d'informatique en libre service, fonctionnement des supports d'enseignement- projections...); - préparation des supports pédagogiques (frappe et tirages de proximité-hors atelier de reprographie); - préparation des salles (appareilleurs...); - assistance au télé-enseignement.	Formation Formation accréditée & Formation hors champ de l'accréditation
<i>Particularité : assistance au télé-enseignement.</i>	<i>Soutien / Appui à la formation</i>
Fonction "administration de la recherche" L'administration de la recherche comprend : - les personnels administratifs (au sens de leurs activités et non de leur statut ou filière) affectés, en laboratoire, centre, institut et UFR, à des tâches d'administration de la recherche (secrétariat des équipes de recherche, gestion de proximité -personnels, budgets, contrats...); - l'administration et la gestion des services communs et inter-universitaires de recherche.	Soutien Valorisation et appui à la recherche
<i>Particularité : administration des écoles doctorales.</i>	<i>Recherche / Formation doctorale</i>
Fonction "assistance à la recherche" Comprend : les personnels assurant -y compris sur contrat de recherche- des fonctions techniques (traitement de données et d'enquêtes, réalisations d'expériences, tests, recueil d'informations,..., manipulation et entretien des appareils de recherche) au sein des équipes et des laboratoires et au sein des services communs de recherche.	Recherche Activités de recherche & Création et exploitation de plateformes scientifiques et technologiques
Fonction "documentation" Personnel exerçant, en bibliothèques et salles de documentation (services centraux, communs, composantes,...) et bibliothèques interuniversitaires des activités documentaires (accueil des lecteurs, documentation, magasins, informatique documentaire, gestion des prêts...).	Soutien Documentation
Fonction "diffusion de la culture scientifique et technique" - communication scientifique et technique; - collections, musées, jardins botaniques...	Soutien Valorisation et appui à la recherche
Fonction "gestion financière" Cette fonction regroupe : - les personnels exerçant sous le contrôle de l'agent comptable ou des ordonnateurs- principaux, secondaires ou délégués (services centraux ou éventuellement unités déconcentrées en UFR, ...) des activités financières et / ou comptables ; - les cellules « marchés », « achat »...	Support gouvernance, pilotage, gestion
Fonction "gestion du personnel" - les personnels exerçant : en service central ou éventuellement en unité déconcentrée, des fonctions de gestion du personnel : recrutement, paye, ressources humaines, gestion des carrières, des emplois, des affectations, formation continue du personnel... ; - les personnels assurant des activités d'action sociale, culturelle et médico-social, oeuvres sociales, médecine du travail, infirmerie,...) en direction des personnels.	Support gouvernance, pilotage, gestion
<i>Particularité : culture (étudiants et personnel de l'établissement) et le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS).</i>	<i>Soutien / Vie étudiante</i>
Fonction "restauration" Restauration des étudiants, des élèves (et des personnels enseignants et IAIUS si la distinction est impossible, autrement cf. fonction « gestion du personnel »).	Soutien Hébergement et restauration des étudiants (hors CROUS)
Fonction "hébergement" Personnels affectés au fonctionnement, nettoyage, entretien et service des structures d'hébergements : résidences, foyers.	Soutien Hébergement et restauration des étudiants (hors CROUS)
Fonction "logistique immobilière" Cette fonction comprend : - la maîtrise d'ouvrage et le suivi des chantiers, - la gestion et la maintenance du patrimoine, - les ateliers d'entretien et de maintenance et magasins de matière d'oeuvre ; - le fonctionnement et l'entretien des installations techniques fixes (ascenseurs, chauffage, téléphone, climatisation...); - l'hygiène et la sécurité (CHS, IGH, ingénierie sécurité, pompiers...); - le nettoyage des locaux et l'entretien des espaces verts et non bâtés ; - le gardiennage et la conciergerie.	Support Patrimoine immobilier
Fonction "vie institutionnelle et administration" - administration et cabinet de la présidence ; - secrétariat général et administration des conseils ; - affaires pédagogiques générales ; - affaires scientifiques générales ; - organisation des élections ; - contrôle de gestion, tableau de bord, systèmes d'optimisation (salles...); - cellule juridique ; - cellules administratives polyvalentes des directions d'UFR de droit commun et dérogoires, et, le cas échéant, de départements et d'associations (responsables administratifs, secrétariats de l'administrateur et du directeur).	Support gouvernance, pilotage, gestion
Fonction "communication" - communication interne et externe ; - relations, échanges et programmes internationaux (y compris pédagogiques) ; - organisation de rencontres et de colloques ; - relations avec les entreprises.	Support gouvernance, pilotage, gestion
Fonction "services intérieurs" - service intérieur : accueil, courrier, standard, garage, chauffeurs... ; - approvisionnements et magasins généraux.	Support gouvernance, pilotage, gestion OU patrimoine immobilier ?
Fonction "informatique" Quelque soit le mode d'organisation (service unique ou non, centre de ressources informatiques, centre de calcul,...), personnels affectés, dans les services et composantes, à l'exploitation et à la maintenance des équipements informatiques importants dédiés à : - la gestion ; - aux réseaux et messageries ; - à l'assistance et à la pédagogie ; - à la recherche ; - assistance technique à la bureautique.	Support Systèmes d'information
<i>Particularités : technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) ; ingénierie pédagogique ; production audiovisuelle.</i>	<i>Soutien / Appui à la formation</i>
Fonction "vie de l'étudiant" - santé et action sociale et médico-sociale (personnel médical, infirmier et social) ; - aide aux étudiants handicapés ; - action culturelle ; - activités sportives et de loisir ; - crèche.	Soutien Vie étudiante

Annexe 5

■ Procédure pour établir un coût moyen établissement des heures d'enseignement effectuées par des vacataires

- 1) Identifier dans les fichiers KX les vacataires par le grade.
- 2) Ne retenir que l'heure complémentaire brute via l'élément de rémunération (code KX 200204) : cela donne un montant brut total.
- 3) Via le champ du KX "Statut" : identifier le taux de charge applicable à chaque vacataire (exemple code 1 : fonctionnaire ; code 22 : non fonctionnaire...).
- 4) Appliquer le taux de charge adapté (x 1,05 pour le fonctionnaire ; x 1,4205 pour les non fonctionnaires).
- 5) On obtient un coût total chargé (somme des deux).
- 6) Pour évaluer le nombre d'heures, on divise le montant brut (étape 2) par 40,91 €.
- 7) Pour calculer le coût moyen on divise le coût total chargé par le nombre d'heures total.

Remarque : le fait d'appliquer 5% de charge sur l'heure complémentaire fonctionnaire est "forfaitaire" car le calcul du coût de la RAFP n'est connue qu'en fin d'année ; dans les fichiers KX, le coût chargé d'une heure de vacataire fonctionnaire est égal uniquement au brut soit 40,91 €.



Annexe 6

• Liste des familles de corps

Enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs

- professeurs des universités et assimilés ;
- maîtres de conférences et assimilés ;
- professeurs agrégés et assimilés ;
- autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés ;
- doctorants contractuels ;
- autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de langue.

BIATSS et assimilés

- personnels titulaires ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques (BIATSS) catégorie A+ ;
- personnels contractuels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques (BIATSS) catégorie A+ ;
- personnels titulaires ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques (BIATSS) catégorie A ;
- personnels contractuels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques (BIATSS) catégorie A ;



Annexe 6

- personnels titulaires ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques (BIATSS) catégorie B ;
- personnels contractuels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques (BIATSS) catégorie B ;
- personnels titulaires ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques (BIATSS) catégorie C ;
- personnels contractuels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques (BIATSS) catégorie C .



Annexe 7

Exemple chiffré d'un calcul de coût complet d'une formation et d'un laboratoire de recherche

Une université est organisée en 2 composantes UFR droit et UFR sciences. La composante droit est composée des laboratoires labo D1 et labo D2, la composante sciences des labo S1 et Labo S2.

Il y a quatre formations par composantes :

- en droit : licence droit public, licence droit privé, master droit des interventions publiques et master droit et pratique des contrats ;
- en sciences : licence mathématiques, licence chimie ; master ingénierie mathématiques et master chimie fine.

Effectif enseignants statutaires : 10 MCF, 5 PR, 3 PRAG et 2 PRCE.

Répartition des effectifs enseignants statutaires par labo

Nbre enseignants	PR	MCF
D1	2	4
D2	1	2
S1	1	2
S2	1	2
Total	5	10

Le coût moyen annuel d'un PR est de 100 K€ et pour un MCF de 85 K€, hors heures complémentaires.



Annexe 7

On peut alors calculer un coût moyen horaire par famille de corps.

Il y a 10 MCF sans décharge à 85 K€ de coût annuel hors heures complémentaires.

Le coût pour la formation s'élève à : $50\% \times 85 \text{ K€} \times 10 = 425 \text{ K€}$.

Le nombre total d'heures statutaires est de : $10 \times 192 = 1.920$ heures.

Le coût moyen horaire statutaire d'un MCF est de : $425.000 / 1.920 = 221,35 \text{ €}$.

Le nombre heures complémentaires effectué par les MCF représente 300 heures payées à 42,96 € de l'heure.

Le coût moyen horaire d'un MCF pour la formation est de $[(1.920 \times 221,35) + (300 \times 42,96)] / (1.920 + 300) = 197,24 \text{ €}$.

En procédant de même avec les heures complémentaires correspondantes, on obtient un coût moyen horaire pour les PR de 250 €, pour les PRAG de 200 € et pour les PRCE de 170 €.



Annexe 7

Charges d'enseignement réalisées par famille de corps

Nbre charges enseignement	PR	MCF	PRAG	PRCE	Vacataires	Total
L Droit public	100	200	150	50	100	600
L Droit privé	200	300	200	100	200	1 000
L Mathématiques	100	200	150	50	50	550
L Chimie	200	300	200	100	50	850
M Droit des interventions publiques	50	100	80	30	50	310
M Droit et Pratique des contrats	100	150	100	30	100	480
M Ingénierie mathématiques	100	200	150	50	50	550
M Chimie fine	100	150	100	50	30	430
Total	950	1 600	1 130	460	630	4 770

Coût d'une formation - exemple de la licence de droit privé

- PR : 200 heures * 250€
 - MCF : 300 heures x 197,24 €
 - PRAG : 200 heures x 200 €
 - PRCE : 100 heures * 170 €
 - Vacataires : 200 heures x 58 €
- Soit un coût total de 177.772 €



Annexe 7

Coût d'un laboratoire de recherche – exemple du labo D1

- PR : $50\% \times 100 \text{ K€} \times 2 = 100 \text{ K€}$
- MCF : $50\% \times 85 \text{ K€} \times 4 = 170 \text{ K€}$

Soit un coût total de 270 K€.

Coût par laboratoire	PR	MCF	Total
D1	100 000	170 000	270 000
D2	50 000	85 000	135 000
S1	50 000	85 000	135 000
S2	50 000	85 000	135 000
Total	250 000	425 000	675 000

